TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — N° 174 | Le numéro 5 centimes | MERCREDI 30 JUILLET 1902

Administration et Rédaction
13, GRAND'RUE
FRIBOURG (Suisse)

ABONNEMENTS

	Suisse Fr.	Etranger Fr.
Trois mois .	4 —	7 —
Six mois . .	6 50	13 —
Un an . . .	12 —	25 —

O. I. X. † M. V. X.

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

Annonces et réclames
Agence de publicité
HAASENSTEIN ET VOGLER

PRIX D'INSERTION

	Annonces (LA LIBERTÉ)	Réclames (LA LIBERTÉ)
Canton,	15 cent.	50 cent.
Suisse,	20 »	— »
Étranger,	25 »	— »

Fête des SS. Abdon et Sennen

Nouvelles du jour

Décidément, le soulèvement des consciences catholiques françaises, en présence des odieuses mesures de M. Combes à l'égard des écoles libres, a produit, en se traduisant par des *manifestations publiques sur tous les points* du territoire, un salutaire effet.

« *L'effet est produit* », *dit le Temps*, bien placé pour être renseigné. Et le journal ministériel ajoute :

Il est permis de penser que le gouvernement a compris, et ce que l'on sait de ses intentions autorise à croire qu'il incline à user de modération, à tenir compte de la bonne foi et des services rendus. Le gouvernement renonce aux exécutions en masse, consent à examiner chaque cas. Nous l'en avons loué. Puisse-t-il faire cet examen dans un esprit de tolérance et d'apaisement !

Le sentiment qui incline le gouvernement à atténuer la barbarie de ses procédés ne mérite pas les louanges du *Temps* : car ce sentiment-là ne procède pas de la générosité, mais de la peur. Le gouvernement a vu dimanche que, même en appelant à la rescousse les hordes rouges des bas-fonds parisiens, il n'étoufferait pas les protestations sur les lèvres des catholiques. Et il sent que le secours des Apaches ministériels ne remplacera pas l'approbation que ses propres partisans lui retirent, écœurés qu'ils sont de sa besogne.

M. Combes est très mécontent. Cette grenouille qui a voulu grossir ne comprend pas que cet effort ait pu la mettre à la veille d'éclater.

M. Combes se demande pourquoi tels chefs radicaux le regardent avec pitié et pourquoi même quelques-uns le boudent. C'est pourtant bien simple : l'ex-abbé a fait un pas de clerc. Il a compromis par ses mesures outrancières la politique radicale que M. Waldeck-Rousseau avait si bien servie.

Le président du Conseil, irrité, aurait déclaré qu'il réclamera, dès la rentrée, un vote de confiance absolue, faute *duquel il se retirerait immédiatement.*

***

Dès la signature de la paix anglo-boère, il parut que les Burghers avaient accepté la paix sans arrière-pensée. Après quelques semaines, on publia qu'ils entendaient maintenir leurs anciennes revendications ; que, s'ils avaient d'abord dit *amen*, c'était parce qu'on les avait trompés sur les clauses de la paix, et que leur attitude était devenue moins que résignée.

Il est difficile de se faire une idée exacte de la situation d'après ces *versions contradictoires. Les dernières* lettres du Transvaal représentent les Boers comme uniquement préoccupés de leurs affaires matérielles. Par exemple, on mande de Johannesburg que la grande majorité de la population est activement occupée à travailler dans les fermes ; on ne se soucie guère que de la prompte réparation des dégâts. Il ne s'agit ni d'hostilité ni d'amitié ; tout ce que l'on demande, c'est la paix et la tranquillité pour que l'on puisse consacrer son temps à l'œuvre de reconstitution.

Cependant, on n'est rien moins qu'indifférent au sujet de la question de nationalité ; à cet égard, les Boers maintiennent rigoureusement leurs traditions envers les Anglais. Ils semblent, en règle générale, avoir pris le parti d'attendre, pour voir quelle sera la forme de gouvernement qu'on leur accordera. Ils sont surtout désireux de voir nommer quelques fonctionnaires parlant leur propre langue.

***

Une distraction des députés de la majorité a amené une crise ministérielle à Belgrade. Le cabinet radical de M. Vouitch a vu nommer comme président de la Skoupchtina, M. Asta Stanojevitch, membre d'un petit groupe de radicaux dissidents. M. Vouitch ne veut pas présenter son projet d'emprunt à une assemblée présidée par le représentant d'une minorité qui compte 11 membres, tandis que la majorité a 84 voix sur 130.

***

Un bulletin officiel dit que la santé du roi Edouard VII continue à être excellente. La blessure se cicatrise rapidement. Sa Majesté s'est fait transporter de sa couchette sur un fauteuil roulant, dimanche, pendant quelques heures.

***

Depuis la guerre du Transvaal, les Hollandais prêtent à l'Angleterre les plus noirs desseins sur leur patrie. La presse anglaise les a, il est vrai, souvent menacés parce qu'ils avaient pris le parti des Boers avec un entrain fort blessant pour l'amour-propre britannique.

A La Haye et à Amsterdam, on croit *fermement, surtout depuis le traité* anglo-japonais, que l'Angleterre veut mettre la main sur les colonies hollandaises. Aussi y préconise-t-on une alliance avec l'Allemagne, ce dont la Hollande s'était toujours défendue jusqu'à présent.

La conversion Rouvier

Il ne saurait entrer dans la pensée de personne de blâmer M. Rouvier d'avoir entouré la conversion du 3 ½ de trop de précautions. Une conversion est toujours une opération des plus délicates, et il conviendrait plutôt de louer le ministre des finances de son extrême prudence.

Toutefois, il ne faudrait rien exagérer : et le lyrisme du ministre célébrant en bloc la gestion de tous ses prédécesseurs a pu paraître — qu'il nous pardonne cette innocente plaisanterie — un peu trop empreint d'enthousiasme méridional.

Si le succès à la Chambre de ce petit couplet obligatoire a été aussi vif, c'est qu'il est toujours flatteur, pour une réunion de compétences..... diverses..... de s'entendre tout à coup sacrer financiers de grand mérite par un homme du savoir et de l'autorité de M. Rouvier. Il n'est pas douteux que M. Gustave-Adolphe Hubbard, qu'on ne s'attendait guère à voir tenir le rôle écrasant de rapporteur perpétuel des finances, a pu croire un instant que, selon sa propre expression, il avait réussi à « mettre en pleine lumière la solidité et l'étendue du crédit de la République. » Mais l'heure des épanchements de famille ayant pris fin, on ne saurait refuser à ceux qui y sont restés étrangers la permission de juger la situation avec *un peu plus de calme et de justesse.*

Pour les esprits impartiaux, l'opération de la conversion, telle qu'elle est définie dans la loi, se résume en ceci :

Pour le rentier, c'est l'échange de son titre 3 ½ contre un titre 3 %, inconvertible pendant huit ans, avec une bonification de 1 fr. par 3 fr. 50 de rente, représentant un intérêt de ¼ % pendant 4 ans, payé par anticipation.

Du côté de l'Etat, c'est, d'une part : 31 millions de moins à débourser chaque année pour le service de la dette ; d'autre part, emprunt de 68 millions augmentant d'autant la dette perpétuelle, et, ce qui est plus grave, renonciation pour une période de huit années au droit de procéder à de nouvelles conversions, non seulement de l'ancien 3 ½, mais de la totalité de nos rentes 3 %.

Pour le rentier, c'est parfait ; et l'on ne saurait trop féliciter l'éminent ministre des finances d'avoir imaginé une combinaison qui rend la réussite de la conversion on ne peut plus certaine.

En ce qui concerne les intérêts de l'Etat, au contraire, quelques réserves s'imposent.

Il ressort clairement de l'exposé des motifs du projet, que M. Rouvier a été contraint de s'arrêter au modèle de conversion le plus simple, le moins alarmant, mais aussi le plus onéreux, par suite de la situation déplorable du budget, dont il serait injuste de le rendre responsable, surtout après la générosité dont il vient de faire preuve à l'égard de ses prédécesseurs.

C'est qu'en effet, comme l'a très finement fait observer M. Ribot, le petit emprunt de 68 millions, qualifié « minuscule » par le ministre des finances, « nous met un peu loin du temps où son prédécesseur immédiat invitait la Chambre à entamer la grande opération de l'amortissement de la Rente perpétuelle ».

M. Rouvier a peut-être réussi à convaincre ceux qui ne demandaient qu'à applaudir, en répétant que l'économie annuelle de 33 millions qu'il réalisait par la conversion, correspondant à l'intérêt d'une somme de 1 milliard 100 millions, équivalait à un amortissement d'autant. Mais il n'en est pas moins vrai que, devant cet argument — qui revient à soutenir que si d'aventure l'Etat venait à trouver un prêteur assez désintéressé pour avancer son argent sans intérêt, la dette aurait disparu — l'objection de M. Ribot demeure tout entière.

Que dire de l'engagement pris par l'Etat, non seulement vis-à-vis des porteurs du 3 ½, mais aussi du 3 %, de ne pas profiter pendant huit années de l'amélioration possible du crédit de la France, si ce n'est qu'il est bien dur d'avoir à constater que l'Etat français est désormais condamné à payer 3 % net d'impôt, pendant huit années au moins, au moment précis où les Consolidés anglais vont devenir du 2 ½ % (avril 1902), rapportant au cours actuel de 98 fr. 2 56 %, dont il faut déduire l'*income-tax?*

Sans doute, on ne saurait méconnaître les excellentes raisons que M. Rouvier a fournies pour expliquer l'extension de cette garantie aux porteurs de l'ancien 3 % ; mais il est bien permis de se demander si *en invoquant l'exemple donné, en 1894*, par M. Burdeau, lors de la conversion du 4 ½ en 3 ½, M. le ministre des finances a suffisamment justifié le long délai de huit ans pendant lequel l'Etat renonce à son droit de conversion pour le bloc de nos 21 milliards de dette.

Il est bon de se rappeler que, lorsque M. Burdeau fixait ce délai à huit ans, il ne prenait d'engagement qu'à l'égard des porteurs de la Rente convertie, laissant en dehors le gros morceau du 3 %.

Du moment où l'on décidait d'accorder, cette fois, le même avantage à tous les porteurs de nos rentes, il semble bien qu'il eût été au moins possible de raccourcir le délai, et il est vraisemblable qu'en fixant à quatre années seulement la renonciation au droit de remboursement, il n'eût pas ajouté grand'chose aux risques de l'opération.

Pour qu'un financier aussi avisé que M. Rouvier ait cru devoir s'arrêter à une combinaison offrant de tels avantages à tous les rentiers, il a fallu qu'il sentît les capitaux singulièrement apeurés par les menaces perpétuelles d'innovations fiscales.

Qu'on se le dise dans le camp des adorateurs de l'impôt progressif sur le revenu global !

Sans la terreur qu'ils ont réussi à inspirer au marché, sans les dilapidations qui ont fini par mettre notre budget en si fâcheuse posture, non seulement il eût été facile de choisir un mode de conversion moins onéreux, mais encore il eût été possible de songer à réserver à l'Etat le bénéfice prochain de la transformation de notre 3 % en véritable *Consolidé*, sur le modèle des fonds d'Etat anglais.

A une époque moins troublée, financièrement parlant, il eût été loisible au ministre des finances de faire la conversion du 3 ½ en 3 %, en deux termes, en passant par le taux intermédiaire de 3 ¼, afin d'éviter l'emprunt de 68 millions.

Mais ce système n'eût procuré au budget pendant les quatre premières années qu'une économie tout à fait insuffisante de 17 millions et le terrifiant déficit ne pouvait s'en accommoder. De là la nécessité d'acheter en quelque sorte, par une dépense immédiate de 68 millions, une apparente économie de 17 millions de plus pour chacun des quatre budgets les plus proches.

Sans la fuite des capitaux mobiliers qui a empêché les cours de nos rentes de s'élever, sans l'extrême nervosité du marché, conséquence des velléités de chambardement général manifestées à tout instant, il eût été possible de créer le véritable *Consolidé français* pour la conversion du 3 ½, net d'impôts, en 3 ¼ passible des impôts qui atteignent les valeurs mobilières. Ce qui revenait, au demeurant, à transformer les titres 3 ½ en 3.12 % pour le nominatif, et en 2 92 % pour le porteur.

Outre que ce nouveau système de conversion eût procuré une économie immédiate d'une trentaine de millions au Trésor, il aurait eu l'avantage de préparer la transformation prochaine de toutes nos rentes en véritables *Consolidés*, en complétant, par surcroît, notre système général d'impôts sur *le* ou *les* revenus. Mais dans un moment où *les détenteurs de capitaux sont affolés par* les manifestations des politiciens, qui, selon l'heureuse expression du ministre des finances, *ne craignent pas de compromettre le crédit de la France dans des spéculations plus politiques que financières*, une telle innovation eût couru le risque d'être mal comprise du public ; et l'on ne pourra raisonnablement reprendre cette idée de la création du *Consolidé français*, que lors de l'émission de l'emprunt qui s'imposera à bref délai pour alléger la dette flottante et rendre à notre Trésorerie une élasticité que l'augmentation de 100 millions des bons du Trésor, obtenue par M. Rouvier, restera impuissante à lui assurer.

Telles sont les raisons pour *lesquelles il* serait injuste de blâmer le ministre des finances de s'être montré d'une prudence extrême, en choisissant le mode de conversion, sinon le plus avantageux pour le Trésor, du moins le plus simple et le plus sûr ; mais on conviendra qu'il serait excessif, surtout quand on n'a pas eu le bonheur de naître dans le Midi, d'entonner avec lui un chant de fête.

SAINT-MÉRAN.

LES AFFAIRES DE FRANCE

Les manifestations de Paris

Voici quelques détails sur la manifestation organisée *dimanche par les mères catholiques*, à Paris, pour protester contre les décrets Combes :

Sur la place de la Concorde

Les mères, dont les fillettes ne recevront plus une instruction conforme à leur désir, avaient fait savoir qu'elles porteraient en groupe une pétition au ministre de l'Intérieur. *Il semblerait qu'il n'y a là que l'ex*pression d'un sentiment qui, sous la République, pourrait se traduire librement ; cependant, les ministériels, socialistes révolutionnaires et anarchistes, avaient convoqué tous les groupes sur la place de la Concorde, à 2 h.

Ces préparatifs belliqueux n'avaient ils pas éveillé l'attention du gouvernement, qu'à midi, la place, sans aucun apparat militaire, restait si visiblement hospitalière aux violents qui allaient l'occuper ?

Les premiers occupants d'un terrain si libéralement concédé à leur colère furieuse arrivèrent à une heure et se massèrent au pied de la statue de Strasbourg.

L'églantine était la fleur du ralliement. Les cannes étaient des gourdins.

Le groupe peu à peu grossit, s'enfla et, devenu extrêmement mobile, commença cette espèce de police de la place dont il avait reçu la mystérieuse consigne. Elle consistait à provoquer tout citoyen dont le visage déplairait, à insulter les femmes qui pourraient être chrétiennes, à réprimer à coups de poings et à coups de cannes tout cri déclaré suspect et notamment celui de « liberté ».

Mais surtout il était ordonné de faire une chasse rigoureuse à tout ecclésiastique qui aurait l'audace de jouir du droit accordé à tous de se promener dans les rues de Paris. Pour avoir ignoré que la place de la Concorde n'appartenait pas à tout le monde, vers deux heures et demie, deux prêtres furent serrés de très près, bousculés, insultés ; et les passants, qui s'improvisèrent par simple indignation leurs défenseurs, frappés de coups de cannes. Un curé se déroba de son mieux. L'autre, vieux et à barbe blanche, qui était un missionnaire, fit très belle contenance sous les cris furieux : l'habitude des sauvages, sans doute.

Un groupe de partisans de la liberté, sur la terrasse des Tuileries, conspue la horde ministérielle. Cela suffit pour déchaîner une tempête de cris, de menaces et d'insultes. Du crottin est ramassé à pleines mains et jeté sur les protestataires, qui avaient eu le tort de lancer une chaise. L'assaut est donné à la terrasse. Un drapeau rouge, sorti d'une poche, est attaché à une canne.

Tout à coup un des assistants s'affaisse : c'était un jeune homme qui avait crié : Vive la liberté, et qui tombait frappé d'un coup de poignard dans le dos.

Après cet exploit, la terrasse du côté de la rue de Rivoli fut interdite au public.

Les sectaires cherchèrent d'autres adversaires à quereller et à molester. Leur courroux *haineux qui en voulait aux équipages*, aux toilettes et aux paletots propres, cherchait des victimes.

A un moment, un pauvre enfant eut la hardiesse de crier : « Vivent les Sœurs ! » Il avait bien près de treize ou quatorze ans. Une bande de manifestants se ruèrent sur ce petit et l'assommèrent. Les municipaux repoussèrent les agresseurs qui se reformèrent à plusieurs reprises, mais avec moins d'audace, car ils se sentaient observés.

Les altercations individuelles ne sauraient se compter : il en naît sur tous les points. En quelques endroits, des orateurs intarissables pérorent et dépensent en salive leur colère et leur énergie. Comme s'affirment indigentes la mentalité du sectaire et sa haine !

Jamais répertoire plus monstrueux n'a souillé bouche humaine. On croyait atteindre l'adversaire en lui prêtant des mœurs crapuleuses, et la présence des femmes ne retenait point les rouges de crier de telles infamies. Au contraire, ils y puisaient un sadique encouragement. « Misérables, criait un vieillard indigné, à une bande d'insulteurs, dont les horribles propos ne se pourraient décrire, et qui entraînait loin de cette fange une jeune fille, misérables, criez : Vive la sociale ! Vive la révolution ! Vive l'anarchie ! mais pas ça... ! »

Vers 4 heures, un vieux prêtre traverse le pont escorté par une bande exaspérée qui le bouscule et sous le nez lui crie : « A bas la calotte ! » ; très courageusement, deux *jeunes filles fendent la foule et, le prenant* chacune par un bras, le protègent et le font traverser sur la rive gauche où les manifestants l'abandonnent enfin pour revenir dans *la mêlée.*

Un violent incident se produit : au milieu de la place, une voiture découverte arrive bondée de manifestants qui hurlent à tue-tête : « A bas la calotte ! » ; toute une cohorte l'entoure en répétant le même cri et, grossissant sans cesse, elle s'engage sur le trottoir qui longe la balustrade de la place. A ce moment, les municipaux à cheval interviennent enfin, une violente collision *se produit ; il y a justement à cet en*droit des travaux de voirie et les manifestants, en se bousculant, trébuchent ; une dizaine de blessés sont transportés au poste d'ambulance installé au bureau des omnibus ; deux sont plus gravement atteints ; l'un a un œil arraché de l'orbite.

C'est le plus grave incident qui se soit produit.

*Il est déjà tard, et la manifestation libé*rale annoncée, *celle des femmes, ne s'est* pas produite. Où sont elles ? C'est une question que se posent assez drôlement des églantinards ; ils en ont fait le thème de leurs railleries : « Où qu'elles sont les femmes du monde ? ». A ce moment passe, dans un landau, une personne au chapeau extravagant, lèvres trop rouges, yeux trop noirs, teint trop blanc : un jeune homme, qui paraît jouir glorieusement des faveurs *d'une opulence qui ne lui doit rien*, pousse un vibrant : « A bas la calotte ! », que sa compagne daigne encourager ; il est salué *d'acclamations frénétiques*. Un révolutionnaire radieux s'écrie : « La voilà la femme du monde ! » mais il exagère au moins de moitié.

Dans les Champs-Elysées

C'est sous les arbres des Champs-Elysées, que la manifestation libérale tient ses quartiers. M. Lerolle, député, s'y trouve, ainsi que MM. Prache, député et Froment-Meurice, conseiller municipal. Le cris de « Liberté ! » y est le cri de ralliement. De tous côtés, des femmes, des jeunes gens se précipitent vers ceux qui, en affichant de la sorte leur opinion, deviennent le centre d'une manifestation véritable.

Les femmes se font remarquer par leur énergie.

La police survient : les gardes à cheval exécutent une conversion savante. On fuit devant eux, on se réfugie dans les massifs. On laisse passer des bandes de porteurs d'églantines qui vont reprendre haleine au centre de la place de la Concorde; puis, les groupes d'amis de la « liberté » se reforment à la place même d'où la police les délogea, et la manifestation recommence.

Elle languissait un peu lorsque tout à coup une jeune fille lui redonna son énergie. Cette jeune fille se trouvait accompagnée de son père et de son frère dans une colonne de manifestants en faveur de la liberté. Cette colonne, après avoir descendu l'avenue des Champs-Elysées, fut coupée par une charge d'agents de police à son entrée sur la place de la Concorde. La jeune fille est rejetée sur le trottoir de la place, occupé par des ministériels. Entourée de quelques amis, elle continue à crier : « Liberté ! ». Autour d'elle éclatent des cris nombreux de : « A bas la calotte ».

On se presse, on se bouscule, mais elle parvient à se dégager et se dirige vers les Champs-Elysées où elle rencontre des partisans qui applaudissent à son attitude courageuse. Longtemps, au-dessus des têtes des manifestants, on voit son ombrelle bleue qu'elle agite et qui commence à être connue, car, de tous côtés, on se précipite vers le groupe dont elle est le centre.

Résolument, la jeune fille se met à la tête des manifestants. Elle les mène en colonne à travers les allées. On la suit encore, elle revient avec les siens vers l'avenue des Champs-Elysées, où ceux qui sont restés applaudissent à son retour.

La délégation des mères

Vers cinq heures un quart, voici enfin qu'arrivent sur les Champs-Elysées, par le pont des Invalides, le cortège des dames françaises, conduites par Mmes Reille, de Mun, Piou, Cibiel, de Pomayrols, Xavier Reille, qui s'étaient, il y a deux jours, présentées à l'Elysée et ne furent pas reçues par Mme Loubet.

Ces dames étaient parties à quatre heures de l'hôtel de Mme Reille, avenue de Latour-Maubourg; à ce moment, la délégation se composait d'une cinquantaine de personnes, parmi lesquelles MM. le comte de Mun, député, Lerolle, député, Alpy, Duval-Arnould, conseillers municipaux, etc.

Quand le cortège arrive aux Champs-Elysées, il a déjà été grossi de deux cents personnes qui, très dignement, manifestent par les cris de : « Liberté! Liberté! »

Aux Champs-Elysées, la foule applaudit les dames de France; de nombreux manifestants se joignent au cortège qui s'engage dans l'avenue Marigny.

A la moitié environ de cette avenue, il se heurte à un important barrage d'agents et de gardes municipaux à cheval. Faisant signe aux manifestants de s'arrêter, M. le comte de Mun, avec MM. Lerolle et Alpy, s'avance vers l'officier de paix et exhibe sa carte de député ; c'est M. Orsatti, commissaire divisionnaire, qui répond à M. de Mun, qui lui demande de laisser passer la délégation qui se propose de porter au ministère de l'Intérieur une adresse signée par toutes les manifestantes, femmes de France.

M. Orsatti a des ordres formels; personne ne peut forcer les barrages. M. de Mun s'incline devant la force, et retourne faire part de l'échec de sa mission aux dames qui attendent impatiemment à quelques pas.

Le groupe des mères de famille proteste hautement contre les ordres de la police. Et avec l'énorme foule qui stationne des deux côtés de l'avenue, les dames crient : « Liberté ! Liberté ! »

A l'Arc de Triomphe

Une autre manifestation imposante avait lieu à l'Arc de Triomphe un peu après.

Ayant remarqué que les « églantinards » avaient pour tactique d'isoler les partisans de la liberté et que les agents avaient l'ordre de repousser ces derniers sur les églantinards qui les assommaient, M. Auffray et M. Millevoye avaient résolu d'aller porter plainte au ministère de l'Intérieur ; ils passèrent par les Champs-Elysées et l'avenue Marigny. Au barrage, ils se heurtèrent à M. Orsatti qui refusa de les laisser passer.

Revenant au Rond-Point, ils rencontrèrent une manifestation de mille personnes avec MM. Archdeacon, Dausset, Copin-Abbancelli, Noalland, Galli, entourant Jules Lemaître. La colonne se rendit à l'Arc de Triomphe, serrant les rangs aux cris de « Liberté ! » et en chantant la *Marseillaise;* en route, elle se grossit et comptait 3000 personnes en arrivant à l'Arc de Triomphe où Lemaître a prononcé un discours.

In memoriam

Dimanche a eu lieu à Monza une émouvante commémoration de la mort du roi Humbert, sur le pré de la Société de gymnastique où le roi fut tué par Bressi.

Dans le cortège, très nombreux, figuraient 24 associations populaires avec leurs drapeaux.

L'avocat Vecchini, d'Ancône, a prononcé un discours très applaudi.

Sur le champ où le régicide a été accompli, on construit actuellement une monumentale chapelle expiatoire.

Le général Lucas Meyer

Le *Briton* est arrivé samedi matin à Southampton, ayant à bord le général boer Lucas Meyer. C'est un homme de belle prestance, portant des favoris gris très fournis. Il ne parle qu'assez imparfaitement l'anglais et s'est tenu, au cours d'une interview prise au débarquement, sur la plus grande réserve. Son voyage en Angleterre, a-t-il déclaré, n'a qu'un caractère tout à fait privé, et la durée de son séjour sera très courte.

Il ne serait venu que pour chercher sa femme et sa fille, et, après avoir passé quelques jours à Londres, s'embarquerait à nouveau avec celles-ci pour la Hollande. Il ne sait pas s'il verra M. Krüger. Il compte retourner dans l'Afrique du Sud vers la fin de l'année. Il a déclaré ne rien avoir à dire au sujet de la guerre, mais il a exprimé l'avis que les négociations de paix ont abouti d'une façon satisfaisante; si le gouvernement anglais tient ses promesses, il est persuadé que la réorganisation de l'Afrique du Sud s'opèrera rapidement.

Aux Philippines

Un télégramme reçu par le Département de la guerre à Washington apprend que plusieurs instituteurs américains, partis à Cébu pour y organiser des écoles, ont été massacrés par des gens de la tribu des Ladrones. Ces malheureux avaient disparu depuis le 10 juin. Récemment, une expédition fut envoyée à leur recherche. Leurs cadavres viennent d'être retrouvés, pendus à des arbres de la forêt. Ils avaient été écorchés vifs.

La colonne américaine a brûlé plusieurs villages, tuant un grand nombre d'indigènes.

Elections communales à Venise

La liste des modérés alliés avec les catholiques pour les élections communales de Venise a obtenu une majorité de 600 voix sur la coalition des radicaux et des socialistes.

Lord Methuen opéré

Lord Methuen qui ne s'était pas complètement remis de la blessure qu'il a reçue dans son combat contre Delarey, a subi samedi une opération à la jambe. On a retiré de la blessure de petits morceaux de plomb qui étaient restés dans les chairs.

Troubles à Haïti

On mande du Cap Haïtien :

Les troupes de l'Artibonite sont à 3 lieues de la ville. La population est très agitée ; les menaces continuent contre les étrangers, qui restent sans protection.

Des perquisitions illégales ont été opérées chez des Français, par ordre des autorités, et le consul de France a avisé de ce fait le ministre de France à Port-au-Prince.

Au Vénézuéla

Les révolutionnaires du Vénézuéla auraient défait près d'Aste de la Palma un millier de soldats en route pour renforcer les troupes du président Castro, et leur auraient pris une quantité de munitions. Trois cents hommes sont partis de Port-au-Prince pour lutter contre Jeanjumeau, partisan du général Firmin.

Le président Steijn

Dès son arrivée à Southampton, M. Steijn repartira pour le continent. Des dispositions sont déjà prises en prévision d'un séjour prolongé à Amsterdam, où M. Steijn consultera un fameux médecin hollandais, un de ses anciens camarades à l'Université d'Amsterdam.

En ce qui concerne le séjour en Europe des généraux boers, partis il y a quelques jours de l'Afrique, aucun projet définitif n'a encore été arrêté. Cependant, on annonce dans les cercles boers qu'on leur demandera de servir de médiateurs pour décider le gouvernement anglais à permettre à quelques-uns des réfugiés boers de retourner dans l'Afrique du Sud.

Echos de partout

LISTE CIVILE

La première fois qu'il fut question d'une liste civile en Grande-Bretagne, ce fut à l'avènement de Guillaume d'Orange, le gendre et successeur de Jacques II, et le grand adversaire de Louis XIV. Le Parlement assigna au nouveau monarque une somme de 700 000 livres sterling par an. Et l'on donna 200,000 livres de plus à Georges III.

Ces sommes étaient énormes, surtout pour l'époque. Mais il faut observer que le monarque devait alors solder de sa poche une quantité de pensions. De sorte que, tout compte fait, il était fort chichement rétribué.

Peu à peu, l'Etat prit à sa charge la plupart des pensions en question. Et l'on diminua en même temps la liste civile. La reine Victoria recevait 385,000 livres par an. Il lui fallait en consacrer 131,260 à des pensions encore. Elle dépensait 172,000 livres pour la cour et 13,200 en bienfaisance. Elle économisait donc 69,000 livres, 1,230,000 francs, par an.

Le prince consort touchait 30,000 livres, soit 20,000 livres de moins que la somme proposée par le gouvernement. Le Parlement britannique donne parfois de sérieuses leçons aux souverains.

La liste civile actuelle est de 470,000 livres, dont 80,000 pour le roi, 30,000 pour la reine et 110,000 pour la cassette privée. Il convient d'ajouter qu'Edouard VII dispose, en outre, sans ingérence possible du Parlement, des 60,000 livres de revenus du duché de Lancastre.

Le prince de Galles a une pension de 20 000 livres et dispose des 67,000 livres de revenus du duché de Cornouailles. La princesse de Galles a 10,000 livres de pension. Chacune des trois filles du roi touche 6000 livres.

L'Etat paye 25 000 livres par an pour pensionner les domestiques de feu la reine Victoria et les personnes qui furent de sa suite immédiate. Il paye 64,000 livres à divers membres de la famille royale en dehors de ceux que nous avons cités. Enfin, il entretient toutes les résidences royales, sauf Balmoral, Osborne et Sandringham, qui sont propriétés privées.

Au total, on trouve que la famille royale coûte aux contribuables anglais près de 20 millions de francs par an.

MOT DE LA FIN

— Quel est le féminin du « pain quotidien ! »
— La peine quotidienne.

CONFÉDÉRATION

Subventions scolaires. — La Commission du Conseil des Etats pour les subventions scolaires s'est réunie hier lundi à Soleure, sous la présidence de M. Munzinger. On pense qu'elle terminera ses travaux demain déjà.

Grand Conseil bernois. — La session extraordinaire du Grand Conseil a été ouverte lundi après midi sous la présidence de M. Jacot. Le Conseil a décidé de renvoyer l'examen de la gestion à une prochaine session et de ne discuter dans cette session que les affaires de première urgence.

La série noire en Valais. — On mande de Monthey :

« Une colonne de grêle s'est abattue dimanche soir sur la région. Des grêlons gros comme des noix sont tombés pendant cinq minutes, causant des dégâts considérables aux cultures. La vigne, dont la récolte paraissait devoir être excellente, est complètement ravagée. »

Dans les Alpes. — Pendant une course au Widderfehl (Obwald), un jeune menuisier, âgé de 22 ans, et nommé Buholzer, de Malters, a fait une chute du haut d'une paroi de rocher. Son cadavre, horriblement mutilé, a été retrouvé aujourd'hui.

On mande de Næfels :

Dimanche, M. Walder, d'Affoltern am Albis, qui faisait une excursion au Brünnelistock, est tombé au bas d'une paroi de rochers. D'après les dires de son frère, témoin oculaire de l'accident, la mort a été instantanée. La descente du cadavre dans la vallée s'est faite avec beaucoup de difficultés.

Décès. — On annonce la mort de M. Hermann Sprecher, de Bernegg, ancien conseiller national. Le défunt a été pendant bien des années chef du parti fédéraliste grison (démocratique-conservateur).

Il était copropriétaire du *Bündner Tageblatt*. Il avait appartenu au Conseil national de 1872 à 1875 et de 1878 à 1883. M. Sprecher, de Bernegg, s'était retiré de la vie publique en 1890.

Electriciens suisses. — Les principales maisons suisses de constructions électriques, l'association suisse des électriciens et les directeurs des usines électriques, se sont réunis à Bâle et ont créé un Comité d'études pour la traction électrique des chemins de fer suisses. Le Comité provisoire est présidé par M. Et. Tissot, de Bâle.

Enseignement professionnel

Hérisau, 27 juillet 1902.

L'Union suisse pour le développement du dessin et de l'enseignement professionnel a tenu hier et aujourd'hui, à Hérisau, son Congrès annuel.

Hérisau est un village de 12,000 à 13,000 habitants. Ses maisons respirent beaucoup d'aisance. Dans la vallée, de nombreuses cheminées de fabriques indiquent que l'industrie est très développée. En Appenzell, c'est la broderie et la fromagerie qui occupent tous les bras.

Hier, samedi, les divers Comités tenaient leurs séances d'affaires : Comité directeur de la Société, Comité romand, Comité d'organisation du prochain Congrès international de l'enseignement du dessin. Cela a duré de 1 h. à 9 h. du soir.

Diverses expositions ont été ouvertes. Il y avait, à l'hôtel du Lion, une exposition de modèles pour la construction du bâtiment. Ils sont dus à M. Kinast, architecte et maître de dessin à Saint-Gall. C'est là une collection, pour le moment, idéale. Son auteur a su réunir la construction en *bois* et la construction en fer.

Une deuxième salle est occupée par l'exposition de M. Diem, maître de dessin à Saint-Gall. M. Diem a beaucoup étudié les méthodes américaines, la méthode Prang, la méthode Dow, et les applique en choisissant ses modèles à Saint-Gall. M. Diem a bien fait de prendre aux Américains une des très bonnes choses qu'ils ont. Car nos vieilles méthodes européennes ne sont plus acceptables. On doit dessiner à l'école d'après la nature. Le Congrès de Vevey en 1901 a admis ce principe qui doit nous servir de base.

A l'Ecole réale se trouvaient des travaux analogues venus des cantons de Bâle, de Lucerne, de Soleure, de Zurich et de Thurgovie. Dans tous ces cantons, des instituteurs zélés vont plus loin que le programme en fait d'enseignement du dessin, et adaptent à leur enseignement la méthode américaine, la méthode naturelle, le dessin d'après nature dès l'entrée à l'école primaire.

Il y avait aussi, à l'Ecole reale, une belle exposition de maisons fournissant du matériel de dessin : couleurs, compas, gommes, papiers.

Tôt ce matin, nous étudiions Hérisau et ses environs. C'est une jolie ville, un beau village, avec ses maisons à pignon sur rue, à enseignes. L'église catholique, située dans le voisinage immédiat de la gare, est très jolie. Elle est de style gothique, et est très décorée d'après les maîtres allemands. Belles stations et autels en bois sculpté. Avec cela, une foule que l'église ne pouvait contenir. Que voulez-vous de plus édifiant ?

L'assemblée des maîtres de dessin a réélu son Comité, puis elle a abordé la question du *Calcul industriel ou professionnel*. Cette question est très importante. Il s'agit du calcul du prix de revient que beaucoup d'artisans n'aiment pas connaître, soit parce qu'ils aiment se servir des tarifs habituels de leurs collègues, soit parce qu'ils ne veulent rien savoir d'un calcul sérieux. M. Fuhrer, instituteur à Saint-Gall, a mis ici le doigt sur notre grande plaie. On n'aime pas calculer. On fait à peu près, et nos écoles n'enseignent pas le calcul du prix de revient. M. le conseiller national Wild, de Saint-Gall, a encore renchéri. Il a dit: *Nul ne peut calculer juste que celui qui dessine juste.* Il faut donc des croquis exacts, des plans exacts, et là dessus on peut mé-

---

25 FEUILLETON DE LA *LIBERTÉ*

CŒUR DE SOLDAT

PAR

Claire DE CHANDENEUX

— Nous étions tous de bons soldats, voilà tout. J'ai eu plus de chance, comme nous disons ; mais ce n'est pas mon épaulette que vous enviez, Cotard, en me regardant de la sorte, vous qui m'avez raconté que votre chère mère a failli mourir de joie en voyant votre croix.

Ce souvenir acheva brusquement l'attendrissement du pauvre capitaine. Il essuya d'un geste honteux deux grosses larmes, et, tout d'une haleine :

— Je n'envie rien, mon commandant... rien, dit-il. Votre estime je l'ai; votre amitié... j'espère, oui, j'espère l'avoir aussi. Ce n'est pas votre faute si votre grand bonheur fait crouler le mien. Je n'avais qu'à ne pas viser trop haut... cela m'eût épargné le chagrin de descendre au fond de moi-même... et de constater que je suis un simple imbécile.

— Qu'est-ce que vous me contez là !... En quoi mon bonheur nuit-il !... Où donc visiez-vous, mon cher Cotard ?

Celui-ci baissa la tête sans répondre.

On entendit dans le salon de Maxime, dont la porte demeurait entr'ouverte, le bruit sec d'un piano rapidement ouvert, puis une fusée de notes harmonieuses.

Louise Le Tailleur se croyant seule — se croyait-elle seule ? — jouait d'une main novice la valse du *Désir* de Beethoven.

Ces sons inhabiles, mais expressifs, cette coïncidence musicale entre la pensée qu'il ne formulait pas et celle qui inspira le grand artiste, troublèrent moins encore le capitaine que le voisinage espéré, redouté, charmant, de Louise Le Tailleur.

Il tourna vers la porte du salon un visage soudainement béatifié, en penchant l'oreille pour mieux saisir la mélodie tendre, et ses lèvres balbutièrent avec un respect infini :

— Mademoiselle Louise !

Expression, mimique, accent, tout en la personne du digne homme fut, à son insu, si révélateur, que Maxime comprit en une seconde ce que l'éloquence de son camarade d'Afrique n'eût jamais pu démontrer clairement.

Et, vraiment, cette découverte ne lui déplut pas.

— Eh bien... Louise? fit-il avec un sourire. Voulez-vous aussi lui adresser vos félicitations?... C'est elle, un peu, beaucoup, ma foi ! .. qui fait mon mariage.

Le capitaine fit avec vivacité deux pas en avant; puis, avec consternation, trois autres en arrière.

— Non... merci, mon commandant, dit-il avec effort Ce m'est toujours un grand honneur... un grand plaisir, quand vous m'autoriserez à saluer Mademoiselle Le Tailleur mais... aujourd'hui... je ne puis... Maintenant, je ne dois plus...

— Voyons, Cotard, est-ce mon prochain mariage qui doit vous éloigner de ma maison?... priver ma sœur et moi du plaisir de vous recevoir ?

Cela dit avec bonté renouvela toutes les émotions du pauvre diable. Il craignit d'être mal jugé, de s'attirer la mésestime de Louise, le mécontentement de son commandant, tandis que la discrétion, la modestie, dictaient seules sa conduite.

Il tenta de s'expliquer, d'établir des nuances entre son respect, ses sentiments, la certitude de n'être qu'un officier sans aucun mérite; il sentit qu'il s'embrouillait; il ne s'en troubla que davantage; il vit le regard de Maxime fixé sur lui avec une teinte de malice; il lui sembla que le piano rendait un son moqueur et que sa propre voix s'étouffait en des intonations ridicules.

Alors il perdit tout à fait la tête et brûla ses vaisseaux.

— Je patauge, mon commandant ! s'écria-t-il avec désespoir ; ah ! comme je patauge !... au lieu de vous dire tout net que j'avais la folie d'aimer Mademoiselle Louise, la bêtise de ne pas oser vous la demander, et que j'ai maintenant le bon sens de comprendre que la future belle-sœur de Mademoiselle Charmecé ne peut pas épouser un capitaine, qui n'ira pas plus loin, qui n'a que sa solde... et sa vieille mère à nourrir.

— Oh !... vous soutenez votre mère ! interrompit Maxime.

— Naturellement, mon commandant.

Il y eut un silence. La valse devenait mélancolique !... mélancolique !...

— Mon commandant, je m'en vais... pardonnez-moi cette ouverture de cœur : à la fin, ça m'aurait peut être étouffé ! Maintenant je suis soulagé .. et tout de même profondément heureux... pour vous, mon commandant.

Il salua respectueusement et se dirigea vers la porte de sortie.

Tout à coup, il sentit deux mains s'abattre sur ses épaules, et un bon rire résonna comme une fanfare à ses oreilles :

— Cotard, mon vieux camarade, vous êtes le plus brave garçon du monde, et le plus niais aussi !

Le capitaine eut une émotion si violente qu'il chercha un appui.

— Mon commandant !...

— Mon ami, je vais causer de cela avec ma sœur, qui est majeure... et pas mal majeure, même, vous le savez bien... Et nous en reparlerons ensuite... entre hommes.

Ceci fut dit avec tant de rondeur, que le plus modeste des officiers fut contraint de s'avouer sur la route de la réussite.

Il bégaya je ne sais quelles phrases de gratitude, n'en sortit pas mieux que la première fois, et, sentant qu'il retombait dans le pathos, s'enfuit tout de bon, en accrochant son sabre à chaque barreau de l'escalier.

— Ma petite Louise ! .. ma petite Louise !... veux-tu te marier ? demanda gaîment Maxime en entrant dans le salon, où le piano ne soupirait plus.

Louise debout, accoudée sur l'instrument comme une personne qui écoute ou se recueille, tressaillit, sourit, hésita, puis, avec la franchise de sa nature :

— C'est donc pour cela que le capitaine Cotard se montrait si empressé et si visiteur ici ?

— Ah ! sournoise !... tu avais remarqué les assiduités de cet excellent garçon ?

Mademoiselle Le Tailleur rougit, et doucement :

— Mon cher Maxime, dit-elle, les filles de petite dot et de mince beauté, comme ta sœur, ne sont point habituées à être recherchées. Le mariage est toujours pour elles un problème difficile.

— Tu as la dot réglementaire.

— Bien juste. je ne puis donc espérer une union brillante.

— Ainsi, Cotard ne te déplairait pas ?

— Pourquoi ? D'abord, il t'aime et t'admire.

— Oh ! cela n'est pas une raison.

— Une très grande, au contraire. Cela prouve, puisqu'il est plus âgé que toi, moins avancé en grade, obscur pendant qu'on te remarque et dévoué quand même, qu'il ne connaît pas l'envie, reconnaît le mérite et demeure fidèle à l'amitié.

— Eh ! eh... pas mal raisonné, petite Louise.

— Tu sais que mon ami Cotard n'a que sa solde !

— Je le suppose bien.

— Et qu'il soutient une mère âgée ?

— Je l'ignorais. C'est bien agir.

— Mais, le cas échéant, cela diminuerait les ressources du ménage.

— C'est vrai : une robe de moins, une bénédiction de plus.

— Je t'avoue, ma chère enfant que j'ai ressenti la plus favorable impression en apprenant ce détail : bon fils... bon époux...

— Arrête-toi : tu parles comme une épitaphe, dit Louise en riant.

— Je suis pourtant bien loin d'enterrer son bonheur... et tu ne voudrais pas m'y aider, hein ?

Non, si tu juges que ce soit bien d'accueillir cette demande.

— Tu sais encore que le capitaine Cotard n'est point beau ?

— Il a un honnête visage, bien ouvert.

— C'est un esprit ordinaire.

— Qui ne fera pas honte à la médiocrité de celui de sa femme.

— Il n'est plus jeune.

— J'ai vingt-sept ans.

Enfin, c'est un cœur parfait.

— Alors, Maxime, cela prime l'esprit et le visage.

Le frère et la sœur causèrent longtemps sur ce ton d'amicale confiance, Maxime acquit la certitude que sa sœur, point gâtée par la nature ni par la fortune, s'était sentie touchée de cette discrète tendresse, se contenterait d'une position modeste et se créerait un humble bonheur dans l'effacement volontaire d'un mari estimé.

(A suivre.)

trer. Comme l'Union suisse des Arts et Métiers vient d'ouvrir un concours au sujet du calcul professionnel, on attendra ses résultats. Mais après longue discussion, l'assemblée vote les conclusions suivantes :

1° L'assemblée reconnaît la haute importance de l'enseignement du calcul professionnel dans les Ecoles et cours professionnels d'adultes et prie les autorités et Sociétés de bien vouloir l'introduire dans les Ecoles et cours professionnels.

2° Elle décide de faire donner, dans la Suisse allemande et dans la Suisse romande, des cours de calcul professionnel comme base du calcul commercial (comptabilité, comptes courants, lettres de change).

Nous, Romands, sommes un peu rebelles à la comptabilité. Il faut espérer que cette décision nous fera prendre un chemin plus pratique.

La deuxième question à l'étude était le rapport de M. Hilber, maître de dessin, à Wyl (Saint-Gall). La Société a chargé une Commission spéciale d'étudier dans divers cantons suisses les méthodes de dessin en usage et de faire une comparaison entre elles. J'ai déjà dit que les cantons avaient exposé. Le canton de Berne n'a pas autorisé d'expertise. Le canton de Fribourg l'a autorisée ; mais l'expert, M. Kaiser, de La Chaux-de-Fonds, n'a pas pu obtenir de sa Commission le congé de deux jours nécessaire à une telle expertise. Aussi la Suisse romande brille par son absence. Défaut d'unité d'action.

On reprend ensuite la discussion des rapports de MM. Diem, à Saint-Gall, et Schlæpfer, professeur, à Fribourg.

L'assemblée, après discussion, a adopté les conclusions suivantes du rapport de M. Schlæpfer :

1° Vu le rôle éducatif incontestable que joue le dessin à l'école primaire, l'enseignement de cette branche doit être obligatoire dans toutes les écoles, déjà à partir de la première année scolaire.

2° On élaborera un programme établi sur des bases pédagogiques et expérimentales.

3° Les connaissances en dessin du personnel enseignant étant reconnues généralement insuffisantes, il y a lieu de procéder à une réforme sérieuse de l'enseignement de cette branche dans les Ecoles normales en vue d'une meilleure préparation pédagogique des futurs instituteurs :

a) en chargeant de cet enseignement un professeur spécial, d'une expérience pédagogique assurée ;

b) en introduisant le dessin au nombre des branches obligatoirement enseignées à l'école d'application, et cela sous la surveillance de ce même professeur spécial ;

c) en organisant des cours spéciaux de dessin à l'instar des cours de gymnastique, de travaux manuels, etc., pour le perfectionnement des instituteurs qui n'ont pas reçu les directions pédagogiques et expérimentales nécessaires.

4° Dans les classes inférieures où le dessin est un puissant auxiliaire des autres branches d'enseignement, l'enseignement du dessin doit toujours être donné par l'instituteur.

Le Comité d'organisation du prochain Congrès international de l'enseignement du dessin présente ensuite, par l'organe de M. Genoud, un rapport succinct sur son activité depuis une année. L'assemblée prend la décision suivante.

« Le Comité d'organisation est chargé d'élaborer un programme et un budget spécial et de continuer les démarches dans le but de préparer le Congrès international de l'enseignement du dessin. »

L'assemblée décide ensuite de demander au Département fédéral de l'industrie de publier dans l'organe de la Société des extraits des rapports qu'il reçoit de ses délégués à l'étranger et des experts chargés de la surveillance de l'enseignement professionnel.

L'assemblée décide ensuite de tenir sa prochaine assemblée générale en 1903, à *Fribourg*.

Au dîner, servi à l'hôtel du Lion, parlent successivement : M. le landammann Eugster qui porte son toast à la patrie ; M. Muller, membre du Comité des Ecoles professionnelles d'Appenzell, au développement de l'enseignement professionnel, qui est celui de l'avenir ; M. Clottu, prof. à Bienne, au beau pays d'Appenzell, M. le Dr Cathiau, (Carlsruhe) à la Suisse et à ses institutions économiques ; M. Genoud, à la Société suisse des maîtres de dessin et à son tempérament actuel si novateur. Un maître de dessin, M. Banderer, à Speicher (Appenzell) fait ensuite une très spirituelle critique en patois, de ses supérieurs depuis son président jusqu'à l'Inspecteur fédéral de l'enseignement professionnel.

Demain, visite d'Appenzell et de Seealpsee.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Caissier infidèle. — Dans l'administration de la Caisse d'épargne d'Asti, on a constaté des malversations pour une somme de 1,200,000 francs, commises par un employé. La situation de la banque n'est cependant pas atteinte et les guichets restent ouverts pour rendre leur argent aux déposants.

SUISSE

Imprudence fatale. — Samedi, à la gare de Bâle, le nommé Joseph Siegfried, de Sissach, âgé de 66 ans, ayant voulu sauter d'un train déjà en marche, est tombé si malheureusement qu'il a eu les deux jambes broyées. Il est mort quelques heures après à l'hôpital où on l'avait transporté.

Déraillement. — Dimanche soir, à la station de Rebstein, plusieurs wagons du train de voyageurs Rorschach-Coire ont déraillé. Personne n'a été blessé, mais la voie a été obstruée pendant plusieurs heures.

L'affaire Lagoy. — Aussitôt après la lecture du jugement prononçant son acquittement, le marquis Jean de Lagoy a fait savoir au greffier du Tribunal de Lausanne, par l'intermédiaire de son conseil, M. A. de Meuron, qu'il entendait supporter seul tous les frais du procès, ne voulant pas laisser à la charge de l'Etat de Vaud des frais dont lui, étranger, avait été la cause involontaire.

FRIBOURG

Affaire Chatton. — Le *Confédéré* déclare ne pas vouloir plaider la grâce de Chatton, « afin de ne pas provoquer de la part des adversaires de la clémence *(sic)* des appels au sang *(sic)* et à la passion », mais il la plaide tout de même dans un article de deux colonnes où l'on voit défiler Cicéron, Moïse, Montesquieu, l'abbé Mably, le marquis de Pastoret et M. Isaac Genire.

Plus sincèrement respectueux que le *Confédéré* de la pleine liberté d'appréciation du Grand Conseil, nous ne sortirons pas, quant à nous, de la ligne que nous nous sommes tracée dans cette tragique circonstance et, s'il nous est impossible de trouver une atténuation quelconque à l'horreur du crime de Neyruz qui puisse justifier une mesure de clémence, nous nous garderons cependant d'essayer, comme le fait le *Confédéré*, d'exercer une pression quelconque sur les députés par des articles de journaux.

Il nous manque d'ailleurs, pour ce faire, le bagout pompier de l'*hurluberla* qui, dans un récent discours, s'est modestement félicité d'être, en même temps que l'adversaire de la peine de mort, le phare grâce auquel « il n'y aura jamais éclipse totale de lumière dans notre cher canton de Fribourg ! » Oh ! ces *philanthropes* !

La grève des manœuvres et maçons. — Nous avons reçu la lettre suivante :

A la Rédaction de la Liberté.

Fribourg.

Vous avez donné dans votre *numéro d'hier* un exposé sur la grève des manœuvres et maçons qui a éclaté hier matin, à Fribourg.

Nous regrettons de devoir opposer le plus formel démenti aux renseignements que vous avez reçus des grévistes sur l'état des salaires à Fribourg.

Voici les prix payés à nos ouvriers :

Porte-mortier, mousses,	22 à 28 cent.	l'heure.
Manœuvres,	30 à 37 »	»
Jeunes maçons,	35 à 40 »	»
Maçons,	42 à 50 »	»
Contremaîtres et spécialistes,	50 à 60 »	»

Les livres de paie des entrepreneurs sont à pour la vérification.

Nous faisons remarquer, en outre, que le mot « terrassier » n'est pas applicable ici ; c'est manœuvre qu'il faut dire.

Concernant notre attitude vis à vis des Comités ouvriers, nous avons agi suivant nos engagements.

Recevez, Monsieur le Rédacteur, l'assurance de notre parfaite considération.

SYNDICAT DES ENTREPRENEURS
Fribourg (Suisse).

Meurtre. — On nous écrit :

La population châteloise est vivement émue par un drame sanglant qui s'est déroulé, dans la nuit de dimanche à lundi, à la frontière vaudoise, et dont la victime est un enfant de Châtel.

Dimanche soir, le jeune Alexis Chaperon, âgé de 27 ans, ouvrier électricien, employé à l'usine de Vernayaz (Valais), qui était venu passer un jour ou deux dans sa famille, se disposait à retourner à son poste et avait pris le chemin de Vevey, où il devait prendre le train du Valais.

En passant à la pinte du Signal, située sur territoire vaudois, au bord de la route, Chaperon fut attiré dans l'établissement par le bruit de la musique et de la danse. Il y trouva des amis avec lesquels il s'attarda. Il y avait dans l'auberge un certain nombre d'Italiens. A un moment donné, une querelle éclata entre Châtelois et Italiens. Chaperon et ses amis sortirent de l'auberge. Un ou deux Italiens les suivirent. Ayant *le dessous, ils appelèrent à l'aide leurs camarades*. En voyant le nombre de leurs adversaires, les amis de Chaperon faiblirent et celui-ci eut à soutenir seul le choc. Les Italiens étaient douze contre un. La bataille dut être terrible.

Entre une et deux heures, une patrouille de police, passant sur la route, trouvait le malheureux étendu sans connaissance sur la chaussée, la tête en sang. Une affreuse blessure béait dans la région temporale du crâne. Le Dr Clément, de Fribourg, appelé auprès du blessé, trouva, en sondant la plaie, la pointe d'une lame de couteau engagée dans la cervelle ! Il fit l'opération du trépan. Chaperon n'a pas recouvré connaissance. Il est sans doute perdu.

A la Concordia. — Comme elle l'a annoncé, l'excellente Société de musique *La Concordia* a célébré dimanche en famille le 20e anniversaire de sa fondation. Mais pour être *tout intime, la fête n'a pas moins été pleine* de joie, d'entrain et réussie en tous points.

Le matin les *Concordiens* assistaient en corps à la grand messe de paroisse, écoutaient avec recueillement les encouragements, les excellentes paroles qui leur étaient adressées du haut de la chaire par le zélé curé de Saint-Maurice, M. le chanoine Brasey, et faisaient retentir les voûtes de l'antique église des puissants accords de leurs instruments.

Après midi concert aux *Charmettes*, programme choisi, et les auditeurs nombreux purent constater *une fois de plus que la Concordia* est une Société qui travaille, et, sous la direction de M. Favre, réalise de réjouissants progrès.

Le soir, charmant et excellent banquet dans la grande salle de l'auberge des Tameurs. Pendant que les fenêtres de l'établissement se constellaient de soleil est de fusées à la grande joie de la foule massée sur la place ; à l'intérieur, régnait la plus fraternelle concorde et la plus expansive gaîté.

Le souvenir des vétérans et des fondateurs ne fut pas oublié en cet anniversaire ; leurs noms furent acclamés.

Le président, M. Jacques Hedrich, donna lecture d'un intéressant rapport énumérant les faits saillants des vingt années écoulées et reçut comme témoignage de gratitude pour ses longs et précieux services un charmant souvenir. On entendit les paroles aimées de M. le chanoine Esseiva, président d'honneur de la Société, de M. le chanoine recteur Brasey, de MM. Chappaley, Béat Collaud et Villard ; et la soirée se prolongea au milieu des chants et des productions musicales.

Cette journée laissera de bons souvenirs dans tous les cœurs des amis concordiens, et sera, nous l'espérons, féconde pour l'avenir de la chère Société.

Musées. — A partir du 26 juillet jusqu'à fin août, le Musée industriel sera fermé, le soir, de 8 h. à 10 h. Il reste ouvert chaque jour de 8 h. à midi et de 2 h. à 6 h. Le dimanche matin, de 10 h à midi.

Le Musée pédagogique sera fermé pendant le mois d'août.

Noyé. — Samedi soir, à Montagny-les-Monts, un garçonnet de 1 an ½, enfant de M. Pignolet, maréchal, s'est noyé dans un bassin de fontaine dans lequel il est tombé en voulant boire de l'eau au goulot.

Sur le lac de Neuchâtel. — La *Feuille d'Avis de Neuchâtel* raconte qu'on a vu de Neuchâtel, dimanche soir, un ballon venant de l'Est tomber sur le lac, en face de Chevroux. Une barque du port de Chevroux se serait portée au secours des passagers.

A Chevroux, personne ne sait rien de cette histoire.

Souscription pour les inondés du Valais

Report des listes précédentes 227 fr. 50. M. Perroud, imprimeur, Romont 10 fr. ; Anonyme 5 fr. — Total : 212 fr. 50.

DERNIER COURRIER

Grèce

Le mariage du prince Nicolas de Grèce avec la grande-duchesse Hélène Vladimirovna aura lieu le 16-29 août à Saint-Pétersbourg. La famille royale grecque tout entière sera réunie, à cette occasion, dans la capitale russe.

Maroc

Une dépêche de Tanger, adressée à l'Agence *Paris-Nouvelles*, annonce la mort subite à Fez de Mouley-Ismaël, oncle du Sultan, qui jouissait d'une grande influence et dont la fille devait épouser le Sultan.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

Vienne, 29 juillet.

On mande de Saint-Pétersbourg à la *Correspondance Politique* que le ministre de l'Instruction publique a l'intention de réorganiser les Universités russes. Il aurait envoyé à l'étranger des spécialistes éminents chargés d'étudier les institutions des Universités.

Washington, 29 juillet.

Le ministre des Etats-Unis à Port au Prince mande que les troupes du général Jean Jumeau ont eu une rencontre avec celles du général Firmin. Ce dernier a eu 20 hommes tués et soixante blessés. On ne connaît pas le chiffre des pertes du général Jumeau.

Le Cap, 29 juillet.

Dawet est arrivé ici à l'improviste.

Leipzig, 29 juillet.

Les frais du procès de la Banque de *Leipzig se montent à 65,000 marks.*

Kiel, 29 juillet.

L'empereur est arrivé. Il se rendra à Emden.

Londres, 29 juillet.

On mande de Bruxelles à la *Morning Post* que le Dr Kuyper, qui visite en ce moment Berlin, Vienne et Rome, est chargé d'une mission consistant à négocier un traité avec les puissances de la *Triple-Alliance* pour la protection des colonies hollandaises.

New-York, 29 juillet.

On télégraphie de Saint-Vincent que plusieurs éruptions se sont produites à la Soufrière depuis le 21 et qu'on a ressenti des secousses de tremblement de terre accompagnées de raz de marée au nord de l'île.

Londres, 29 juillet.

Un télégramme de Port-au-Prince dit que les troupes commandées par le général Colin ont battu le général Jeanjumeau. Cependant la canonnière *Crête à Pierrot* a empêché les vainqueurs de poursuivre le général Jeanjumeau et le général Colin est retourné à Port-au-Prince.

Osnabruck, 29 juillet.

Des orages violents ont causé de grands dégâts dans la forêt de Teutobourg, dans le Hanovre et dans plusieurs régions de la Westphalie.

Saint-Goarshausen, 29 juillet.

M. Dahlem, porté par le Centre, a été élu député au Reichstag dans le troisième arrondissement de Nassau, en remplacement du Dr Lieber, par 9591 voix. Le candidat des nationaux-libéraux en a obtenu 3772 ; le candidat de la Ligue des Paysans 3115.

Lemberg, 29 juillet.

La grève des ouvriers agricoles qui dure depuis quelques jours, dans les districts orientaux de la Galicie en particulier, augmente d'intensité ; la sécurité publique commence à être menacée. Les grévistes ont, à différentes reprises et en usant de la force, empêché les ouvriers *de travailler ; ils ont attaqué et blessé les* gendarmes qui étaient intervenus ; ils ont anéanti les semailles et envahi les propriétés. Les gendarmes ont dû à maintes reprises faire usage de leurs armes. Quelques paysans ont été blessés ; un certain nombre de manifestants et d'agi*tateurs ont été arrêtés. On a demandé* l'assistance des troupes.

Lisbonne, 29 juillet.

On annonce officiellement qu'une colonne composée de soixante-dix hommes de troupes portugaises, qui était partie de Liballo (?) en juin, pour aller au secours de la forteresse de Bailunde, y est arrivée le 10 juillet. Elle a été sans cesse exposée au feu des indigènes depuis le passage du fleuve Putata. La forteresse a été *attaquée le 13 et le 14 juillet, par 6000* noirs qui ont été repoussés.

Madrid, 29 juillet.

On mande de la frontière du Portugal que des troubles ont éclaté à Aveire. Ces désordres ont été provoqués par des grévistes qui ont brisé les vitres de plusieurs usines à coups de pierres. L'état de siège a été proclamé.

Londres, 29 juillet.

Lundi a été publié le livre bleu relatif *à la paix dans l'Afrique du Sud.*

Thalwyl, 29 juillet.

Lundi, vers huit heures du soir, un canot a chaviré sur le lac. Deux jeunes *gens d'une vingtaine d'années qui le* montaient se sont noyés. Ce sont MM. Alfred Hitz, de Thalwyl, et Charles Orsinger, originaire d'Allemagne.

BIBLIOGRAPHIE

Dans la *Revue Générale* du mois de juillet, M. Woeste continue son étude de l'ouvrage de P. Lecanuet sur *Montalembert*. Puis, M. Chantemerle nous donne une charmante saynète intitulée *Dévote*. M. Victor Brants consacre un article au mouvement syndical en France et un autre au Conseil de Brabant. Dans les *Impressions vénitiennes*, M. Fernand Séverin nous narre le séjour qu'il fit dans la cité des Doges. M. Dreux, en de belles pages, signale *Le Réveil des idées chrétiennes*. M. Jules Leclercq rend compte d'un récent récit de voyage de M. Quevedo *Iconium*. M. de Ghélin donne son habituelle Chronique sociale et M. Dubois analyse le récent ouvrage de M. Cyr. van Overbergh, édité par MM. Oscar Schepeus et Cie : *La Grève générale belge d'avril 1902*.

On s'abonne à la *Revue Générale*, à raison de 12 fr. l'an, 15 fr. pour l'étranger, chez MM. Oscar Schepens et Cie, rue Treurenberg, 16, Bruxelles.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Observatoire de l'Ecole de Pérolles, près Fribourg
Altitude 636m

BAROMÈTRE

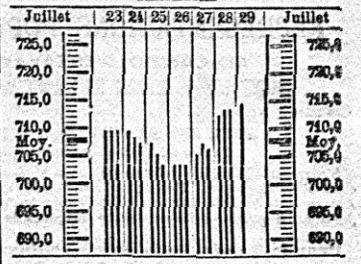

THERMOMÈTRE C.

Juillet	23	24	25	26	27	28	29	Juillet
7 h. m.	11	8	12	12	16	13	11	7 h. m.
1 h. s.	18	16	18	26	22	18		1 h. s.
7 h. s.	12	13	16	20	14	10		7 h. s.

THERMOMÈTRE MAXIMA ET MINIMA

Maximum	18	16	18	26	22	17		Maximum
Minimum	7	12	11	14	13	6		Minimum

HUMIDITÉ

7 h. m.	80	83	100	100	58	80	80	7 h. m.
1 h. s.	55	53	85	75	57	43		1 h. s.
7 h. s.	69	75	70	71	70	65		7 h. s.

Pour la Rédaction : J.-M. SOUSSENS.

CHEMINS DE FER
DE
PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE

Voyages circulaires à itinéraires facultatifs à coupons combinables sur le réseau P.-L.-M.

Il est délivré toute l'année, dans toutes les gares du réseau P.-L. M., des carnets individuels ou de famille, pour effectuer sur ce réseau, 1re, 2me et 3me classe, des voyages circulaires à itinéraires tracés par les voyageurs eux mêmes avec parcours totaux d'au moins *300 kilomètres. Les prix de ces carnets* comportent des réductions très importantes qui peuvent atteindre, pour les billets de famille, 50 % du tarif général.

La validité de ces carnets est de 30 jours jusqu'à 1500 kilomètres ; 45 jours de 1501 à 3000 kilomètres ; 60 jours pour plus de 3000 ki*lomètres*.

Faculté de prolongation à deux reprises de 15, 25 ou 30 jours, suivant le cas, moyennant le payement d'un supplément égal à 10 % du prix total du carnet pour chaque prolongation. Arrêts facultatifs à toutes les gares situées sur l'itinéraire.

Voyages circulaires à itinéraires fixes

Il est délivré pendant toute l'année, dans les principales gares situées sur les itinéraires, des billets de voyages circulaires à itinéraires fixes extrêmement variés, permettant de visiter *à des prix très réduits*, en 1re, en 2me ou en 3me classe, les parties les plus intéressantes de la France (notamment l'Auvergne, la Savoie, le Dauphiné, la Tarentaise, la Maurienne, la Provence, les Pyrénées), ainsi que l'Italie, la Suisse, l'Autriche et la Bavière.

Arrêts facultatifs à toutes les gares de *l'itinéraire*.

Excursions en Dauphiné

La Compagnie P.-L.-M. offre aux touristes et aux familles qui désirent se rendre dans le Dauphiné, vers lequel les voyageurs se portent de plus en plus nombreux chaque année, diverses combinaisons de voyages circulaires à itinéraires fixes ou facultatifs, permettant de visiter à des prix réduits les parties les plus intéressantes de cette admirable région : La Grande-Chartreuse, les Gorges de la Bourne, les Grands-Goulets, les massifs d'Allevard et des *Sept-Laux, la route de Briançon et le massif du* Pelvoux, etc.

La nomenclature de ces voyages, avec prix et conditions, figure dans le *Livret-Guide du P.-L.-M.*, qui est mis en vente au prix de fr. 0,50 dans les gares du réseau, ou envoyé contre fr. 0,85 en timbres-poste adressés au Service central de l'Exploitation (Publicité), *26, boulevard Diderot, Paris*.

En Suisse, ce *Livret Guide* est mis gratuitement à la disposition du public, dans tous les bureaux *officiels de renseignements, Agences* de voyages, etc.

Ceux qui souffrent de congestions

à la tête et à la poitrine, de vertiges, berlues, maux de tête et constipations doivent veiller à avoir des selles suffisantes chaque jour. Les pilules suisses du pharmacien Richard Brandt, éprouvées et recommandées par de nombreux professeurs de médecine distingués, sont le seul remède qui agisse agréablement, sûrement et sans aucun inconvénient pour la santé, etc., ne coûtant que 5 cent. par jour. Elles sont *vendues seulement en boîtes de 1 fr. 25* dans les pharmacies.

GUÉRISSEZ-VOUS

des Rhumatismes musculaires et articulaires de date récente ou invétérés, de la sciatique, du lombago, des névralgies par l'emploi du **Rheumatol** (remède externe, frictions).

Efficacité prouvée par des milliers de cas

Prix du flacon, 1 fr. 50, avec mode d'emploi.

Toutes les pharmacies.

A travers le Vieux Stavayer

Pièce inédite par Louis THURLER. Musique de Jules MARMIER

REPRÉSENTATIONS POPULAIRES

AU CASINO D'ESTAVAYER

LES 31 JUILLET ET 3 AOUT 1902

Bureau : 1 h. *Rideau : 2 ½ h.*

PRIX DES PLACES : 7, 5, 3, 2 FR.

Toutes les places sont numérotées 1921-1056

S'adresser à l'avance : à *Estavayer*, chez *M. Léon Duc*; à *Fribourg*, chez *Mme Egger*, au Pacha; à *Neuchâtel*, chez *MM. Sandoz-Lehmann* et *Bickel-Henriod*; à *La Chaux-de-Fonds*, chez *M. Chopard*, ainsi qu'à la caisse du Casino, les jours de représentations.

Pour le 3 août, train spécial Estavayer-Fribourg, correspondant avec le train de 9 h. 08 min. soir sur Romont-Bulle.

CAFÉ-BRASSERIE CONTINENTAL

Mardi, mercredi et jeudi

à 8 ½ h. du soir

GRANDS CONCERTS

donnés par la troupe **VERDI**

(10 personnes) H2848F 2137

PREMIERS ARTISTES DE LA SCALA DE MILAN

ENTRÉE LIBRE

Hôtel de la Glâne

près FRIBOURG

Beau jardin ombragé. — Vins réels. — Bière ouverte et en bouteilles. — Restauration soignée. — Service prompt. — Invitation cordiale. H2501F 1879

TÉLÉPHONE **Jos. Dousse,** *propriétaire.*

Horlogerie *Bijouterie*

W. MATTHEY

FRIBOURG, Rue de Lausanne, 9, FRIBOURG

Grand et beau choix de montres or et argent, acier, métal, courantes et soignées. H3132F 69-48

Choix varié de régulateurs, pendules, réveils, broches, bagues, boucles d'oreilles, chaînes, etc. ; dernières nouveautés.

Alliance or 18 kts (gravure gratuite)

Réparations promptes et soignées

SÉRIEUSES GARANTIES. *PRIX EXTRA MODÉRÉS.*

Blouses Blouses

Dès lundi 14 juillet, toutes les blouses en magasin sont vendues au

PRIX DE FACTURE

Se recommande, H2686F 2030

Mme GURTLER,

58, rue de Lausanne, 58.

Vin Désiles

Cordial Régénérateur

KOLA — COCA — QUINQUINA
GLYCÉRO-PHOSPHATES

Il tonifie les poumons, régularise les battements du cœur, active le travail de la digestion.

L'homme débilité y puise la **force**, la **vigueur** et la **santé**.

L'homme qui dépense beaucoup d'activité, l'entretient par l'usage régulier de ce cordial, efficace dans tous les cas, éminemment **digestif** et **fortifiant** et agréable au goût comme une liqueur de table. — *TOUTES PHARMACIES.*

DÉPÔT à *Genève :* SEGAL, 15, Place du Molard.

EAUX ET BAINS DE

Weissenbourg

350 lits — *Altit. 890 m.*

OBERLAND BERNOIS

Gare d'Erlenbach

Après l'ouverture en juillet de la ligne pour Zweisimmen : gare Weissenbourg

Source thermale réputée, recommandée p. l. autorités médicales comme cure très favorable p. les maladies des voies respiratoires.

NOUVEAUX BAINS : Saison du 15 mai au 1er octobre.

ANCIENS BAINS : Avec 1re et 2me classe, à des prix de pension très modérés. Ouverts du 1er juin au 1er sept.

Eclairage électrique partout.

Médecins : **Prof. Dr Huguenin** de Zurich.
Dr E. Burgi de Berne. 1407

Direction : **F. EGGIMANN.**

— Prospectus illustrés gratuits et franco —

ATELIER DE MENUISERIE

Successeurs de L. HERTLING

Force électrique

JACQUENOUD & VONLANTHEN, menuisiers

FRIBOURG *10, Avenue Tour-Henri, 10* *FRIBOURG*

Par notre nouvelle installation d'atelier de menuiserie, avec machines perfectionnées, nous sommes à même de fournir promptement tous travaux de menuiserie. H1375F 1063

Travail soigné. — Prix modérés.

Meubles en tous genres. *Réparations.*

Représentants de la parqueterie : **Baden.**

Se recommandent, Jacquenoud et Vonlanthen

UN

jeune homme

ayant terminé ses études commerciales ou littéraires, aurait occasion favorable de se placer comme apprenti dans une banque de Fribourg.

S'adresser à Haasenstein et Vogler, Fribourg, sous H2830F. 2125

A louer au centre de la ville, un

JOLI MAGASIN

avec ou sans marchandises.

S'adresser au **N° 27, rue de Romont.** H2829F 2124

Liquid. des articles d'été

15 % rabais s. articles suivants :
L'insertion ne paraît qu'une fois

Coupons de cotonnes, blancs et couleur, ½ kg.	Fr. 2 40
Coupons de cretonnes et indiennes »	» 2.80
Satinette façon soie »	» 5 70
Laines et cheviottes prima »	» 2 95
Rideaux en tulle anglais, sans apprêt, 10 m	Fr. 4.90, 5 90, 6 80
Rideaux en tulle anglais, double largeur, 10 m.	Fr. 8 90, 9.60, 12.40
Essuie-mains, 10 m.	Fr. 2 50, 3 90, 4.60, 5 20
» fiels, la douzaine.	Fr. 2 95 et 3.15
Mouchoirs blancs, la douzaine,	Fr. 2 20 et 2.55
» quadrillés, la douz,	Fr. 2 40 et 2.65
» imprimés, extraforts, la douz,	Fr 2.95 et 3 40
Chaussettes de vigognes. ½ douz.,	Fr. 2 20, 3.10, 3 60
» pure laine, ½ douz.,	Fr. 4.30 et 5 20
Pantalons pour ouvriers, en coutil,	Fr. 3 20 et 3.60
Pantalons pour ouvriers, extraforts,	Fr. 4.20 et 4.80
Pantalons milaine de Berne,	Fr. 7 60 et 8.50
Chemises en couleur pour ouvriers,	fr. 1.90, 2.60, 2 85
Souliers pour ouvriers, Qa extra,	Fr. 6.90, 7.60
Souliers pour messieurs, façon militaire,	Fr. 8.60, 9 80 et 13.40
Souliers forts, pour dames,	Fr. 6 20, 6 90
» molières, pour dames,	Fr 4.95, 5 80
» surfins, pour dames,	Fr. 7.50. 9.70, 11 80
Pantoufles tricotées,	Fr. 2.40, 3.15

Dans chaque envoi un beau cadeau. H4146Q

Winiger, dépôt de fabr., *Boswyl.*

A louer, de suite

un bel appartement, au Gambach ; 5 pièces, chambre de bains, chauffage central, jardin. Vue magnifique.

S'adresser à **Ch. Winkler-Kummer,** entrepreneur, **Fribourg.** H2790F 2091

A VENDRE (avec rabais) pour cause de non-emploi

1 motocyclette

neuve (1 ½ HP) véritable « PEUGEOT » dernier modèle. Gros pneus antidérapant., 2 freins.

S'ad. : **F. Guidi, Fribourg** (près St Nicolas). H2766F 2080

Huiles et graisses

H2737F 2053 **pour machines**

Déchets de coton

CARBOLINÉUM

(pour conserver le bois)

Dépôt : **Fçois GUIDI**

DERRIÈRE SAINT NICOLAS

Denrées coloniales. — Cotons. Laines.

Gros et détail TÉLÉPHONE

Thuringe

Ecole d'ingénieurs électr. et machines, à Ilmenau.

Examens de sortie officiels.

Directeur Jentz.

Tout capitaliste et rentier

doit lire avec attention

LA RÉCAPITULATION

Journal financier

le plus ancien et le plus complet de la Suisse, rédigé en français et en allemand et publiant trois fois par mois :

Une causerie financière

Des renseignements financiers sur toutes les valeurs ;

L'annonce des payements de coupons ;

La Cote de la Bourse de Genève et des valeurs à lots ;

Les listes complètes, in-extenso, des tirages de toutes les valeurs à lots. 1493

ABONNEMENTS :

1 an, **4 fr. 50**; 6 mois, **2 fr. 50**

S'adresser aux éditeurs :

MM. A. MARTIN & Cie

banquiers à Genève

Numéro spécimen gratis

DE VILLARS

CHOCOLATS FINS
CHOCOLAT AU LAIT SUISSE
CHOCOLAT AUX AMANDES

W. KAISER & Cie FRIBOURG SUISSE

En vente dans les épiceries fines, chez les confiseurs et comestibles. 1233

La faucheuse "Wood" acier

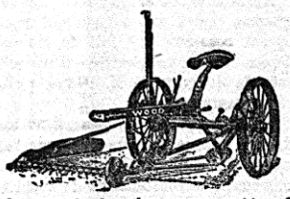

Preuves incontestables de sa supériorité :

55 petites récompenses ;
57 médailles d'or ;
311 premiers prix
13 plus hautes récompenses ;

forcent à classer cette faucheuse en première ligne. H1083F 901-534

BONNES FANEUSES SUISSES ET AMÉRICAINES

Pièces de rechange

RÉPARATIONS DE TOUS SYSTÈMES

GENDRE, mécanicien

FRIBOURG

H. DOUSSE

chirurgien-dentiste

ROMONT HOTEL DU CERF ROMONT

SPÉCIALITÉ POUR LA POSE DES DENTS

Consultations tous les lundis à Châtel-Saint-Denis.

SATURNE. Machine à écrire.

Produit suisse de premier rang. Brevetée dans tous les pays.

Machine la plus *simple* par rapport à l'emploi et à la construction.

Seulement 9 touches à manipuler

Références : MM. Haasenstein et Vogler, Fribourg et Porrentruy.

Représentant général pour la Suisse française :

H. BLUM, Rue du Mont-Blanc 6, Genève

Prospectus franco sur demande H1714F 1292-675

Jeune fille

de 21 ans, de bonne famille, connaissant bien les travaux manuels, *cherche à se placer* chez un *médecin* ou chez une *dame* ou de *grands enfants*, où elle pourrait se perfectionner dans le français. — S'adresser, sous Sc2326Lz à Haasenstein et Vogler, Lucerne. 2142

ON DEMANDE

un domestique sachant conduire. S'adresser à l'agence de publicité *Haasenstein et Vogler, Fribourg,* sous H2858F. 2145

Immense choix de vélos

des meilleures marques connues telles que **PEUGEOT, ADLER, ROCHET, etc.,** aux prix défiant toute concurrence. — De magnifiques **fortes Routières depuis 175 fr.** H1261F 1001-591

GARANTIE SÉRIEUSE SUR FACTURE

Réparations.

Leçons. Location. Echange.

FABRICATION et MAGASIN de VÉLOS et accessoires

R. ERLEBACH, serr., Fribourg

A vendre, de suite, pour cause de départ, un

café-restaurant

situé au centre des affaires d'une importante ville de la Suisse française

Prix de vente : 55,000 fr.

Payement au comptant : 6 à 10,000 fr. Peu de reprise en marchandises.

S'adresser, *par écrit,* à l'agence *Haasenstein et Vogler, Fribourg,* sous H2856F. 2139-1143

Dentiste

Dr Max Bullet, chirurgien-dentiste, diplômé des Universités de Genève et Philadelphie, **s'établira prochainement à Fribourg.** H2305F 1715

HERNIES La merveilleuse efficacité de la méthode de M. le curé de Bergholz (Hte Alsace), pour le soulagement et la guérison des hernieux, ressort de nombreux certificats, que l'inventeur reçoit de tous côtés ; il l'adresse gratis et franco à toute personne qui lui en fera la demande. 1478

Magasin

A vendre jolie maison, carrée, au bord de la route, au centre d'un village ayant gare sur la ligne Fribourg Romont, pouvant servir de magasin. Jardin autour. 2092 1120

Adresser offres sous H2791F à *Haasenstein et Vogler, Fribourg.*

Scieur

On cherche pour de suite **un scieur,** pour la Gruyère, connaissant à fond la scie et le ruban, ainsi que l'aiguisage.

Offres à l'agence de publicité *Haasenstein & Vogler, Fribourg,* sous H2819F. 2115

Articles de ménage

FOURNEAUX-POTAGERS

Le magasin Hertling frères

EST TRANSFÉRÉ

6, RUE DE L'UNIVERSITÉ, 6

Vis-à-vis du Lycée. — Près de l'atelier de serrurerie.

TÉLÉPHONE H2651F 1988

30,000 litres

VINS ROUGES et BLANCS

GARANTIS NATURELS

viennent d'arriver directement de l'Espagne

Marchandises de premier choix vendues aux prix suivants :

ROUGES	Par 100 lit.	BLANCS	Par 100 lit.
CERBERA	FR. 30.—	CATALOGNE	FR. 30.—
MONTAGNE, sup.	» 36.—	SAINT-CUGAT, sup.	» 36.—

Fûts de toutes grandeurs à disposition du client.

Chaque client peut déguster mes vins gratuitement.

Se recommande, H193B

Francisco RIBES, BULLE

VINS EN GROS

Succursale, à Romont, Place de l'Hôpital

PROPRIÉTAIRE DE VIGNES, A SAINT JAUME, ESPAGNE

VÉRITABLE

Alcool de menthe et camomilles

INVENTÉ ET PRÉPARÉ PAR

Fréd. Golliez, pharmacien à Morat

dissipe les indigestions, étourdissements, maux de cœur, de ventre, etc. 1569

Indispensable aux voyageurs et touristes

De première utilité dans les familles

MÉFIEZ-VOUS DES CONTREFAÇONS

En vente dans toutes les pharmacies en flacons de 1 et 2 fr.

H. HINTERMEISTER

Terlinden & Cie, succes.

LAVAGE CHIMIQUE ET TEINTURERIE

de vêtements pour dames et messieurs, étoffes de meubles, tapis, couvertures de lit, plumes, gants, rideaux, etc.

Agrandissements importants avec installations techniques les plus modernes. Exécution irréprochable.

OUVRAGE PROMPT ET SOIGNÉ. PRIX AVANTAGEUX.

PROMPTE LIVRAISON. H4443F 96

Représenté par : Mme GURTLER-RUEFER

RUE DE LAUSANNE, 58

Composé de matières premières absolument pures et choisies avec soin, le **Milka Suchard** *constitue un aliment digestible et fortifiant sans égal. Par son goût de crème très prononcé et sa finesse remarquable, il est recherché partout comme dessert exquis.*

Une tablette de 100 grammes renferme les principes nutritifs d'un seul repas.